



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUILLET 2022

Compte-rendu affiché le : 07 juillet 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture :

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2022

N° 22-07-05

OBJET :
Modification des membres
de la Commission de
Délégation de Service
Public

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Mireille PAULET à Philippe DENIS – Christian BECUWE à Jacques DECHANDON - Françoise PION à Jacques DECHANDON – Céline BENNICI à Philippe DENIS – Lydie THOLLOT à Guy BERNE – André HUBERT à Romain MONTELMARD.

Membre absent : 0.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220706-22-07-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2022

Affichage : 07/07/2022



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

OBJET DE LA DELIBERATION :

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 octobre 2020, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres de la commission de délégation de service public, à savoir :

- MM. et Mmes Jacques DECHANDON, Mireille PAULET, Gérard ALLANCHE, Guy BERNE Romain MONTELMARD, membres titulaires
- MM. et Mmes Geneviève NIGAY, Solange MORERE, Christian BECUWE, Thomas ROCHETTE, Georges DUBESSET, membres suppléants

A la suite de la démission de M. Georges DUBESSET, il est nécessaire de le remplacer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

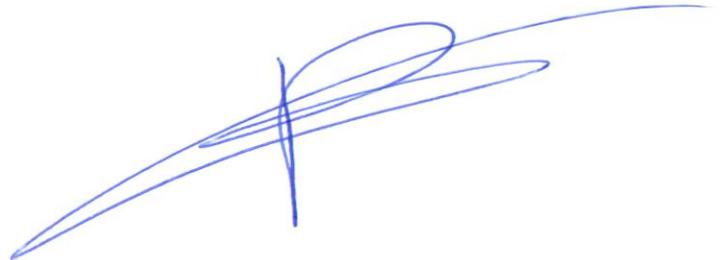
- **APPROUVE** la nomination de M. Jean-Paul SOLEILHAC en qualité de membre suppléant.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 07 juillet 2022.

LE MAIRE
Philippe DENIS.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Thomas ROCHETTE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220706-22-07-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2022

Affichage : 07/07/2022